



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRET

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°45-2019-274

PUBLIÉ LE 19 DÉCEMBRE 2019

Sommaire

Centre Hospitalier Georges Daumezon

45-2019-12-18-030 - délégation de signature (1 page)

Page 3

Centre Hospitalier Georges Daumezon

45-2019-12-18-030

délégation de signature

délégation de signature pendant congés à R. ETRONNIER

Décision de délégation de signature

LE DIRECTEUR DE L'EPSM DU LOIRET GEORGES DAUMEZON,

Vu le Code de la Santé publique, et notamment ses articles L.6143-7 et D. 6143-33 et suivants,
Vu l'arrêté en date du 2 décembre 2015 nommant Monsieur Jean-Yves BOISSON en qualité de directeur de l'EPSM Georges Daumézon à Fleury-les-Aubrais,
Vu l'organigramme de la direction de l'EPSM Georges Daumézon en date du 21 mai 2019,

DÉCIDE

Article I : Durant l'absence pour congés de Monsieur Jean-Yves BOISSON, directeur de l'établissement, du 29 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclus, une délégation est donnée à Monsieur Régis ETRONNIER, Directeur adjoint, à l'effet de prendre toute décision et signer tout document ressortissant des compétences au sens de l'article L6143-7 du Code de la Santé Publique à l'exception de ceux nécessitant :

- une concertation préalable avec le Directoire,
- relatif à la nomination des praticiens hospitaliers, des directeurs adjoints et des directeurs des soins,
- relatif à l'attribution et la modulation des primes de catégorie A,
- de représenter l'établissement en justice,
- relatif aux décisions de sanctions disciplinaires.

Article II : La présente décision sera notifiée à l'intéressé et affichée dans l'établissement.

Fait à Fleury les Aubrais, le 18 décembre 2019
Le Directeur de l'EPSM G. Daumezon
Jean-Yves BOISSON